



Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports des États  
et gouvernements ayant le français en partage

Promouvoir la participation des Jeunes pour réussir les changements stratégiques  
porteurs de développement économique et de cohésion sociale

# **RAPPORT GÉNÉRAL**

## **32<sup>e</sup> session ministérielle**

Bujumbura (Burundi), les 23 et 24 mars 2009

## RAPPORT

La Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports des États et gouvernements ayant le français en partage (Conféjes) a tenu sa 32<sup>e</sup> session à Bujumbura, les 23 et 24 mars 2009. Vingt-sept États et gouvernements membres ont participé à ses travaux.

- **Cérémonie officielle d'ouverture de la 32<sup>e</sup> session ministérielle**

Le Président de la République du Burundi a rehaussé de sa présence la cérémonie officielle d'ouverture, qui s'est déroulée sur le campus Kiriri de l'Université du Burundi.

Dans son allocution de bienvenue, le ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Culture du Burundi, S.E. M. Jean-Jacques Nyenimigabo, se réjouit que son pays ait été choisi pour abriter cette 32<sup>e</sup> session et remercie les personnalités francophones qui l'ont honorée de leur présence, témoignant ainsi de leur solidarité envers le Burundi, qui sort d'une crise sociopolitique de plus d'une décennie. Il exprime sa gratitude à la Conféjes pour les actions nombreuses menées en faveur de la jeunesse burundaise dont il souligne le rôle actif dans la marche du pays vers la paix.

Le directeur du CIJF, M. Mahamane Lawan Sériba, transmet les chaleureuses salutations du Secrétaire général de la Francophonie, S.E. M. Abdou Diouf, et ses vœux de plein succès à cette session qui coïncide avec le 40<sup>e</sup> anniversaire de la Conféjes. Il souligne la priorité que le Président Diouf accorde à la jeunesse, secteur transversal au sein de la programmation de l'OIF, qui continuera à occuper une place importante dans la programmation quadriennale en cours d'élaboration. Au titre des actions réalisées, il mentionne l'appui à la mise en place de conseils nationaux de la jeunesse dans plusieurs pays africains la mise en ligne d'un site portail jeunesse. Il se réjouit du partenariat avec la Conféjes, qu'il souhaite approfondir, et de la promotion de la langue française dans le monde sportif, qui complète l'action de l'OIF aux Jeux olympiques. Enfin, il fait part du souhait du Président Diouf d'une grande mobilisation de la Francophonie aux Jeux de Beyrouth en 2009, en signe d'amitié pour la jeunesse et le peuple libanais.

S'exprimant au nom du Président en exercice, le doyen de la Conféjes, le ministre de la Jeunesse et des Sports du Niger, S.E. M. Abdoul Rahamane Seydou, félicite le Secrétaire général et son équipe pour leur dynamisme et leurs réalisations, tant en matière de gestion, avec notamment la modernisation des outils, le renforcement des capacités du personnel et la réalisation d'un audit de performance, qu'en ce qui concerne le développement des rapports avec les partenaires, la recherche d'une plus grande visibilité des actions et d'une participation accrue des femmes aux programmes de la Conféjes. Il relève que la Conférence sera appelée à approuver la nouvelle programmation quadriennale dont il en apprécie l'approche fondée sur une logique de résultats.

Après la remise des prix du concours d'excellence FIJ de la meilleure entreprise-jeune de l'année à quatre jeunes entrepreneurs africains des deux sexes (Tchad, Bénin, Cameroun, Burundi), la passation des pouvoirs de la présidence de la Conféjes au pays hôte de la session ministérielle a été l'occasion pour le ministre Nyenimigabo de se réjouir, au nom de son pays et de la jeunesse burundaise, de présider pour deux ans à la destinée de la Conféjes. Il exprime également sa reconnaissance au Président de la République pour son soutien à ce projet dont témoigne sa présence à cette cérémonie.

Non sans avoir invoqué la protection du Tout-Puissant, le Président de la République du Burundi, S.E. M. Pierre Nkurunziza, dit tout le plaisir qui est le sien d'accueillir cette conférence. Il remercie la Conféjes, la famille francophone et l'OIF pour l'attachement au Burundi et pour leur confiance. Il souligne que le choix du lieu de cette cérémonie n'est pas le fruit du hasard car il est symbolique à plusieurs égards : éloigné du centre-ville, dans une zone naguère sécurisée, il démontre la réalité du retour de la paix ; c'est également un lieu consacré à la fois à la promotion de la jeunesse et à celle du sport car ce campus universitaire abrite l'Institut d'éducation physique et sportive.

Fier du choix de la ville de Bujumbura pour abriter ces assises, le Président remercie tout particulièrement le Secrétaire général Youssouf Fall pour sa défense de la volonté du peuple du Burundi, qui a permis ce moment de partage de la culture et de l'hospitalité burundaises. Conscient que le sport et la jeunesse sont des vecteurs de développement, il exhorte la Conféjes à

redoubler d'efforts pour aider les pays membres dans la recherche de l'intégration socio-économique des jeunes. Il insiste par ailleurs sur les bienfaits du sport, en matière de santé, de réconciliation nationale et de développement. Enfin, tout en souhaitant à tous une session fructueuse et un bon séjour au Burundi, il déclare officiellement ouverte la 32<sup>e</sup> session ministérielle de la Conféjes.

- **Mise en place du nouveau Bureau**

Sur proposition des ministres et chefs de délégation réunis par zone géographique, la Conférence désigne un nouveau bureau de quinze membres pour le biennium 2009-2010, qui est constitué comme suit :

Président : Burundi

Premier vice-président : Tchad

Deuxième vice-président : Sénégal

Rapporteur : Côte d'Ivoire

Doyen : Niger

Membres : Canada, Canada-Nouveau-Brunswick, Canada-Québec, Communauté française de Belgique, Djibouti, France, Guinée-Bissau, Haïti, Maroc, Tunisie.

- **Examen et adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour de la 32<sup>e</sup> session ministérielle de la Conféjes est adopté.

- **Admission de nouveaux membres**

Le Cambodge, qui a transmis sa demande d'adhésion selon les formes réglementaires, est admis à la Conféjes dont il devient le 43<sup>e</sup> membre.

- **Présentation et adoption du rapport du Secrétaire général**

Le Secrétaire général rappelle en préambule que l'équipe du secrétariat général a été entièrement renouvelée. Il présente les huit nouveaux cadres et exprime aussi toute sa satisfaction du travail effectué par le personnel de soutien.

S'agissant de politiques générales, il met l'accent sur l'action politique et diplomatique qui s'est traduite par de nombreuses audiences accordées par les plus hautes autorités de plusieurs pays membres, la participation au Congrès mondial du loisir et aux différentes instances de l'OIF, des partenariats de plus en plus actifs, notamment avec l'AMA et le CIJF, un rôle significatif dans l'événement francophone organisé aux Jeux olympiques de Pékin.

Il signale la production de nombreuses publications récapitulées dans une plaquette de présentation remise aux délégations. Il attire l'attention sur les efforts de renforcement des personnels du secrétariat général en gestion axée sur les résultats et en informatique, ainsi que sur la modernisation des outils de communication, en mentionnant la nouvelle dotation effectuée par le Canada. Enfin, il annonce qu'un appel à candidatures pour le renouvellement du poste de Secrétaire général a été lancé. Il remercie les États et gouvernements membres de la preuve de confiance qui lui a été témoignée à cette occasion par l'absence de présentation de toute autre candidature.

Les décisions prises par la 8<sup>e</sup> réunion du Bureau de Nouakchott ont été quasi totalement exécutées. En particulier, en réponse à la décision n°12, un programme « Jeunesse, sport et paix » a été mis en place en décembre au Burundi, incluant un stage de formation à la fabrication de matériel sportif dans le cadre du partenariat avec la fondation Olympafrica.

L'élaboration de la programmation 2009-2012 a été réalisée selon l'approche de la GAR, sur la base d'un bilan interne et d'une évaluation externe de la précédente programmation. Un audit de performance a été également réalisé. Les propositions qu'il contient sont certes pertinentes mais paraissent difficiles à mettre en œuvre pour l'instant.

L'inventaire des projets reportés de 2000 à 2007 a été réalisé, une partie des crédits identifiés a été réservée au financement de seize de ces projets exécutés en 2008. L'autre partie a été réaffectée à la programmation 2008, réalisée à près de 100%.

Par ailleurs, le Secrétaire général constate une amélioration sensible du taux de recouvrement des contributions statutaires ainsi que des arriérés, notamment du FIJ.

Enfin, il demande à la Conférence de l'autoriser à prélever sur les reliquats transférés du CIJF le budget permettant la nécessaire réfection des locaux du secrétariat général.

À l'issue de cet exposé, le Burkina et le Burundi tiennent à saluer tout particulièrement le succès du FIJ, et expriment le souhait que ce fonds soit augmenté afin d'accroître le nombre de bénéficiaires, notamment dans les pays en situation de conflit ou de post-conflit.

La Conférence approuve le rapport du Secrétaire général et lui adresse ses vives félicitations pour les résultats excellents dont il témoigne.

- **Rapport des Commissaires aux comptes**

Les commissaires aux comptes remercient l'équipe de la Conféjes pour sa collaboration utile dans le travail de vérification des comptes de l'année 2008. Ils confirment la qualité de l'exécution de la dépense, tant en ce qui concerne les projets reportés que les projets réalisés au titre de l'année 2008 ainsi que les taux d'exécution annoncés par le Secrétaire général. Ils ont émis sept recommandations pour la tenue des comptes, en prolongement de ce qui a déjà été mis en place. Enfin, ils recommandent d'accorder le quitus au Secrétaire général pour sa gestion du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2008.

Le Président félicite les commissaires aux comptes pour leur travail fouillé et pour leurs observations, qui honorent le Secrétaire général et ses collaborateurs. La Conférence adopte le rapport de gestion pour l'année 2008 et engage le Secrétaire général à suivre les recommandations des commissaires aux comptes.

- **Réunion à huis clos des ministres et chefs de délégation : élection du Secrétaire général, accueil de la 9<sup>e</sup> réunion du Bureau et de la 33<sup>e</sup> session ministérielle**

À l'issue de la réunion à huis clos, le Président annonce la décision prise à l'unanimité par la Conférence de reconduire M. Youssouf Fall au poste de Secrétaire général de la Conféjes pour un mandat de quatre ans à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2009, en le félicitant pour les qualités de rigueur, de dynamisme et de partage dont il a fait preuve dans l'exercice de son premier mandat.

Le Président annonce que la Conférence a également délibéré pour décider du lieu d'accueil de la 9<sup>e</sup> réunion du bureau et de la 33<sup>e</sup> session ministérielle. Elle décide de confier au Secrétaire général le mandat de se rapprocher des autorités togolaises pour avoir confirmation de sa candidature écrite à l'organisation de la 9<sup>e</sup> réunion du bureau, en 2010, au Togo. Alternativement, en cas de désistement, il se rapprochera des autorités de Guinée-Bissau ayant soumis leur candidature en séance. La 33<sup>e</sup> session ministérielle, en 2011, sera accueillie par le Tchad et portera sur le thème : « Nouvelles technologies de l'information et de la communication et politiques nationales de jeunesse et de sport ».

- **Examen du document introductif au thème de la Conférence sur « les politiques de jeunesse, de sport et du loisir face au contexte de la décentralisation »**

La Conférence adopte la Déclaration de Bujumbura sur « les politiques de jeunesse, de sport et du loisir face au contexte de la décentralisation » telle qu'amendée en séance.

- **Communications des ministres et chefs de délégation**

Se sont exprimés successivement : la France, Haïti, le Sénégal, le Tchad, la Côte d'Ivoire, la Suisse, le Canada, le Canada-Québec, le Cap-Vert, la République démocratique du Congo, les Comores, Maurice, le Congo, le Cameroun, le Burkina Faso, le Mali, la Centrafrique et le Burundi dont les communications intégrales sont jointes en annexe.

L'ensemble des intervenants s'accorde à remercier le pays hôte, le Burundi, pour la qualité de l'accueil réservé aux participants ainsi que pour l'excellence des conditions de travail offertes à la Conférence. De même, des félicitations unanimes sont adressées au Secrétaire général et à l'ensemble de son équipe pour l'excellent travail réalisé ces quatre dernières années.

Certaines communications abordent le thème d'étude retenu pour cette 32<sup>e</sup> session « les politiques de la jeunesse, du sport et du loisir face au contexte de la décentralisation ». La présentation pertinente et riche des situations nationales fait ressortir la diversité des évolutions et la spécificité de chaque pays ainsi que des niveaux très différents d'achèvement du processus de décentralisation.

Sont également évoqués divers autres points relatifs aux programmes de la Conféjes. Des pays tels que le Bénin, le Burkina Faso, le Burundi, le Cameroun et la Côte d'Ivoire ont mis un accent particulier sur l'importance du FIJ dans l'appui qu'il apporte à l'insertion socioéconomique des jeunes tant au niveau des subventions accordées aux jeunes pour la création de leurs entreprises qu'à celui des prix d'excellence alloués aux promoteurs au terme du concours international.

La France, pour sa part, annonce sa volonté de mettre en place, en complément des financements déjà communiqués au secrétariat général pour la programmation 2009, trois nouveaux programmes de coopération internationale dans le domaine du sport :

- la création d'un fonds francophone « Sport et paix », piloté par la Conféjes, qui pourrait être l'occasion de mobiliser certains des partenariats qu'elle a déjà conclus et d'autres à initier ;
- la création en France d'un groupe de cadres techniques sportifs chargés des relations internationales et de coopération, notamment pour des actions de formation et de perfectionnement des cadres en vue de l'émergence d'une nouvelle élite sportive francophone, action qui serait éventuellement complétée par l'ouverture dans le nouvel Insep d'une formation d'experts internationaux du sport ;
- enfin, l'impulsion d'une nouvelle solidarité sportive par la création d'un fonds francophone pour la dotation de matériels et d'équipements sportifs aux fédérations nationales des pays du Sud.

Le Canada appelle la Conféjes à se concentrer sur des secteurs où son excellence est reconnue, notamment à continuer ses actions en faveur de la formation des cadres, du soutien aux instituts nationaux, de la participation des femmes et des jeunes filles, et à prolonger sa réflexion sur la pratique du sport par les handicapés. Il se félicite également des actions entreprises pour soutenir la lutte anti-dopage et de la qualité du partenariat noué avec l'AMA. Enfin, il incite le secrétariat général à améliorer encore les synergies avec l'OIF et l'AUF, notamment pour éviter les doubles emplois.

Le Canada-Québec, de son côté, met également l'accent tant sur le soutien aux actions de lutte contre le dopage que sur la promotion de la condition féminine dans le sport et le loisir, rappelant l'objectif d'atteindre une participation de 50% de jeunes filles et de femmes d'ici la fin de la nouvelle programmation quadriennale.

Haïti, rappelant les turbulences de toute nature qu'il vient de traverser, lance un vibrant appel à la solidarité francophone pour soutenir son action ambitieuse et volontaire en faveur de sa jeunesse.

Maurice tient à associer la Conféjes à sa première médaille olympique, obtenue aux Jeux olympiques de Pékin, celle du boxeur Bruno Julie.

Le Mali souhaite instamment que soient explorées toutes les pistes de réflexion pour faciliter la circulation des jeunes, malgré les difficultés suscitées par ceux qui inconsidérément ont mis à profit, dans le passé récent, des déplacements officiels pour disparaître dans tel ou tel pays d'accueil. Il appelle également à la généralisation du partenariat public-privé, notamment dans le domaine des infrastructures sportives et socio-éducatives.

Enfin, le Burundi, en présentant les grands axes de sa politique de développement, insiste notamment sur sa volonté de participation aux grands événements internationaux. Dans l'exercice de sa présidence de la Conféjes, il compte sur la collégialité et le soutien de tous pour ces deux prochaines années.

Pour conclure, le Secrétaire général informe l'assemblée de la lettre reçue de M. Raphaël Martinetti, président de la Fédération internationale des luttes associées (Fila) qui, invité à cette 32<sup>e</sup> session, n'a pu être présent à Bujumbura.

- **Composition de la Commission administrative et financière**

La Conférence désigne les États et gouvernements ci-après comme membres de la Commission administrative et financière pour la période 2009-2011 : Burkina Faso, Cameroun, Canada, Canada-Nouveau-Brunswick, Canada-Québec, Communauté française de Belgique, France, Maurice, Tunisie.

- **Présentation, étude et adoption des conclusions des travaux des experts et du projet de relevé de décisions**

La Conférence adopte le rapport de la réunion des experts et le projet de relevé de décisions issues de ses travaux.

- **Annonces de contribution au Fonds commun**

La Conférence enregistre les annonces suivantes de contributions au Fonds commun :

– Bénin	2 000 000 F CFA ;
– Burkina Faso	2 000 000 F CFA ;
– Burundi	1 000 000 F CFA ;
– Cameroun	5 000 000 F CFA ;
– Canada	1 000 000 \$ CAN ;
– Canada-Nouveau-Brunswick	10 000 \$ CAN ;
– Canada-Québec	105 000 \$ CAN ;
– Communauté française de Belgique	32 000 € ;
– Congo	3 000 000 FCFA ;
– Côte d'Ivoire	6 000 000 FCFA ;
– France	160 000 € ;
– Mali	4 000 000 FCFA ;
– Maurice	3 000 000 FCFA ;
– Sénégal	5 000 000 FCFA ;
– Tchad	1 400 000 FCFA ;
– Tunisie	5 000 \$ US ;

soit l'équivalent de six cent cinq millions deux cent mille francs CFA (605 200 000 FCFA).

Elle remercie les États et gouvernements contributeurs.

- **Présentation des projets retenus au titre de la programmation 2009**

Le Secrétaire général présente les projets de la programmation 2009, année qui marque le début d'une nouvelle programmation quadriennale s'inscrivant dans le processus de renouveau démarré depuis 2005. Cette nouvelle programmation s'appuie sur les acquis capitalisés par celle de 2005-2008. Elle fonde son action sur l'arrimage avec les missions de la Francophonie, les réponses aux attentes des États et gouvernements membres, la concentration sur les actions phares, l'implantation de la GAR et la prise en compte de la décentralisation et de l'évolution des domaines de jeunesse, sport et loisir.

La nouvelle programmation se compose du programme d'actions stratégiques du Secrétaire général, de deux programmes d'intervention de terrain (Programme Jeunesse, Programme Sport) et d'un axe transversal portant sur l'égalité entre les femmes et les hommes.

Pour l'année 2009, le projet de programmation compte au total 63 actions, pour un budget total évalué à un milliard neuf cent dix-neuf millions francs CFA (1 919 000 000 F CFA).

Plusieurs délégations soulignent à nouveau le caractère prioritaire à leurs yeux du FIJ dont le rôle leur paraît capital pour répondre aux attentes prioritaires de la jeunesse en matière d'insertion professionnelle.

Le Secrétaire général rappelle l'ensemble des grands axes de la programmation, qui lui paraissent correspondre à ces attentes dans les différentes dimensions que compte cette question prioritaire. Il restera par ailleurs attentif à toute mesure permettant d'accentuer le rôle incitatif et démultiplicateur du FIJ.

Les questions de l'augmentation du taux des subventions accordées aux jeunes bénéficiaires du FIJ ainsi que du montant des prix attribués aux lauréats du concours seront étudiées lors du prochain conseil d'orientation du FIJ. Le Secrétaire général, à partir des conclusions qui seront tirées, proposera au prochain bureau des projets de décision adéquats.

À l'issue de cet échange, la programmation 2009 est adoptée.

- **Adoption du rapport et du relevé des conclusions**

Au terme des travaux, le rapporteur de la Conférence fait lecture du rapport général et du relevé de décisions, qui sont adoptés après amendements. La Conférence félicite le rapporteur et son équipe. Elle adopte également une motion de remerciements à l'endroit du pays hôte présentée par Djibouti.